

Améliorer l'accueil et la prise en charge des personnes en situation de handicap au sein d'un établissement de santé

Objectifs du projet :

- **Faciliter l'accessibilité aux soins** des patients en situation de handicap **dans un parcours santé coordonné :**
 - en urgence
 - en consultation
 - en hospitalisation
- **Sensibiliser et former** tous les professionnels,
- **Développer et mobiliser les ressources matérielles et humaines** autour de la personne et avec ses aidants
- **Accentuer le partenariat** avec les associations d'usagers en situation de handicap et les structures spécialisées qui les accueillent



Les actions réalisées

1- Création d'outils au service de l'accessibilité aux soins et du parcours coordonné



Fiche Handi-liaison
Domicile – CHM

Dispositif Handi-Patient
Tél : 02/44/71/03/05
Mail: handipatient@ch-lemans.fr

Cet outil vise à faciliter la communication d'informations afin d'assurer une prise en charge dans la continuité de votre domicile ou de votre lieu de vie.

Identification du handicap													
	☐		☐		☐		☐		☐		☐		☐
Moteur		Visuel		Maladies invalidantes		Mental		Auditif		Psychique		Autisme	

Attention, merci d'apporter les ordonnances actualisées et les traitements pour 24h ou tout dispositif nécessaire à votre prise en charge.

Identification du patient	
Nom : _____	Prénom : _____ Date de naissance : _____
Adresse : _____	Poids : _____ kg Taille : _____ cm
Tél : _____	Mail : _____ @ _____
Personne à contacter (coordonnées) : _____ Médecin traitant : _____	
Curatelle : ☐ Tutelle : ☐ Nom : _____ Tél : _____	
Diagnostic ou antécédents principaux	

Suivi médical au CHM : oui ☐ non ☐ si oui nom(s) du ou des médecins/spécialité(s) : _____	
Allergie(s) et autre(s) contre-indication(s) : _____	
Matériel à mettre en place dès votre arrivée si besoin (matelas à air, sonnette adaptée...) : _____	

Comment exprimez-vous votre douleur ?	
Verbalement ☐ Cris ☐ Agitation ☐ Autre : _____	

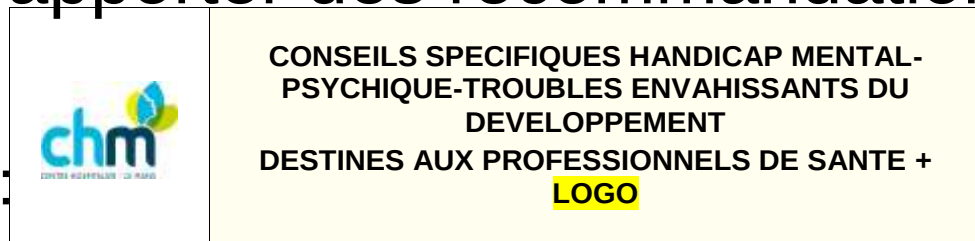
☐ Pour une continuité de la prise en charge à l'hôpital :

- Passeport de liaison domicile-CHM

❑ Pour sensibiliser et apporter des recommandations aux professionnels:

– 4 fiches de conseils:

- Handicap moteur
- Handicap auditif
- Handicap visuel
- Handicap mental et psychique



Préambule : Les conseils donnés dans cette fiche s'appliquent de manière non spécifique aux trois types de handicap (mental, psychique, Troubles Envahissants du Développement). L'aide sera principalement humaine, dans l'attitude et l'accompagnement. Toujours signaler lors des prises en charge le handicap et les risques de troubles liés à la pathologie.

Référent Handi-patient : EPAUL	10305, 13/16h, lundi au vendredi : permanence téléphonique +messagerie.
	Equipe Psychiatrique d'Accueil en Urgence et de Liaison : Secrétariat médical : 34 372

-1-

**A L'ADMISSION :
REPERER LE
HANDICAP ET SES
CONSEQUENCES
SUR LES BESOINS
FONDAMENTAUX**

- Demander le passeport* au patient et/ou à l'aidant/accompagnant
- Identifier la personne de confiance
- Lors du recueil de données, s'entretenir avec le patient et/ou l'accompagnant afin d'identifier les besoins immédiats liés au handicap
- Présenter l'intérêt du logo* dans la chambre (affichage au choix du patient):
 - Améliorer la qualité de la prise en charge
 - Eviter au patient de répéter les besoins liés à son handicap
- Logo* à imprimer directement sur Intranet cf lien <https://fr.fotolia.com/id/72296879>

-2-

**LUTTER
CONTRE
L'ATTENTE**

LES SITUATIONS D'ATTENTE PLACENT LES PATIENTS EN SITUATION DE STRESS ET ACCROISSENT LEURS TROUBLES DU COMPORTEMENT (AGITATION, MUTISME, REFUS...) POUVANT ALTERER LA QUALITE DU SOIN VOIRE L'EMPECHER.

- Prioriser les premières plages horaires de RDV de consultations, examens, ordre de passage au bloc (premier de salle)

2- Mise en place du référent Handi-Patient

- Des **conseils**
- Une **coordination d'un parcours** de soins pour faire le lien et orienter vers :
 - une consultation, un examen médico technique
 - une multi consultation
 - une hospitalisation de jour, de semaine ou conventionnelle
- La **gestion d'une demande spécifique** (matériel adapté, compétence spécifique)

Expérimentation soutenue par
l'ARS des Pays de la Loire



Référents Handi-Patient

David GREGOIRE
&
Céline PERDEREAU-MARTIN



02 44 71 03 05

handipatient@ch-lemans.fr

Les utilisateurs du référent Handi-Patient

1. Patient en situation de handicap dit « complexe » qui, du fait de son handicap, a un accès difficile aux soins :

- ❖ **difficultés à s'intégrer dans une filière de soins classique**
- ❖ **troubles du comportement, difficultés d'expression, de compréhension,**
- ❖ **personne en situation d'échec de soins ou en refus de soins.**

2. Professionnels de santé :

- ❖ **CH du Mans**
- ❖ **Etablissements et services médico-sociaux**

Les 7 familles identifiées :



La plus-value du référent Handi-Patient

- Favoriser, voire redonner l'**accès aux soins, dans une filière de soins classiques**
- Anticiper et organiser des **parcours de soins « à la carte »** concourant à éviter le renoncement aux soins
- **Coordonner** des acteurs de soins dispersés
- Être **l'interface et le médiateur** entre les services du CHM, les patients, les aidants, les établissements médico-sociaux



Un exemple d'actions permettant l'accès aux soins :

Situation de Madame C.

Personne en situation de handicap mental, elle présentait des troubles du comportement majorés depuis quelques mois. L'équipe du foyer où elle résidait n'arrivait pas à déterminer si cette majoration était due à l'évolution de son handicap mental ou l'expression d'une douleur somatique. Elle n'avait pas pu bénéficier d'un bilan médical complet du fait de la sévérité de ses troubles du comportement

Sollicités par la Directrice du foyer d'hébergement, les référents Handi-Patients ont organisé un parcours de soins au sein d'un hôpital de jour. Au cours de cette journée d'hospitalisation, Mme C. a bénéficié d'un bilan personnalisé et construit par les référents en lien avec un médecin spécialiste du CHM. Un scanner, un examen ORL et un examen clinique ont été réalisés sous anesthésie générale. Ce bilan, qui n'avait pas pu être construit auparavant, n'a pas mis en évidence de cause somatique à la majoration des troubles du comportement de Mme C. Au vu de ces éléments concrets, l'équipe du foyer a pu orienter sa réflexion par rapport à son projet de vie.

- **Quelques autres exemples de prise en charge...**

Conclusion:

- Un accès aux soins facilité et non stigmatisant
- Un meilleur vécu de la prise en charge à la fois pour le patient et pour les professionnels
- Une vraie culture du handicap au sein du CHM
- Une vraie mobilisation des personnels
- Un partenariat riche avec les associations des usagers handicapés
- Des innovations concrètes et pratiques